

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 40

Artikel: Le Nouvel-an des Israélites, leur calendrier, leur religion
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194503>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

enivrante, sauf usage religieux ou prescription médicale. Elle n'entend cependant pas condamner par là l'usage strictement modéré des boissons fermentées chez ceux qui ne font pas partie de la Fédération.

» De ce que nous ne condamnons pas l'usage modéré des boissons fermentées chez ceux qui ne font pas partie de la Croix-Bleue découlent, tout naturellement, que nous ne condamnons pas les cultures qui servent à en fournir les éléments, pas plus les vignes que les houblonnières.

» Les progrès du phylloxéra nous réjouissent si peu, au point de vue des progrès de la tempérance dans notre pays, que la perspective de la destruction de nos vignobles, dans un avenir plus ou moins éloigné, fut l'une des causes qui me déterminèrent, il y a quinze ans, à fonder notre société. Dans la lettre que j'écrivis de Cossonay, où j'étais alors suffragant, à M. Fermaud, le 21 août 1877, pour lui demander s'il serait disposé à se joindre à moi pour fonder une société suisse de tempérance, je lui disais, entre autres :

Les conclusions du congrès antiphylloxérique de Lausanne, en constatant qu'on n'a pas encore trouvé de moyen vraiment efficace de combattre le phylloxéra, nous font prévoir la destruction de nos vignes dans un temps plus ou moins éloigné.

Si alors nos gens continuent à s'imaginer qu'on ne peut pas vivre et travailler sans boissons alcooliques, n'ayant plus de vin, ils boiront de l'eau-de-vie et les maux de l'alcoolisme seront aggravés. Il serait bon à ce moment-là qu'il y ait dans notre pays assez d'abstinent pour leur montrer qu'il n'est pas nécessaire de consommer des boissons alcooliques, et que, si l'on ne peut avoir du vin, mieux vaut boire de l'eau que de l'eau-de-vie.

» D'ailleurs, si tous nos concitoyens avaient usé avec modération du vin et autres boissons fermentées, nous n'aurions jamais eu l'idée de fonder une société de tempérance basée sur l'abstinence totale. »

Nos lecteurs pourront se convaincre, par ce qui précède, que nombre de gens sont fort mal renseignés sur le but que la Société de tempérance s'efforce d'atteindre, ainsi que sur ses moyens d'action.

L. M.

Le Nouvel-an des Israélites, leur calendrier, leur religion.

Les Israélites ont commencé, dimanche dernier, une nouvelle année, la 5655^{me} de l'ère juive, qui est celle de la création du monde. La fête par laquelle ils célèbrent le renouvellement de l'année s'appelle *Rosasana* ou *Roschachana*. Elle dure trois jours, pendant lesquels les affaires sont suspendues. On comprend dès lors pourquoi on voyait, lundi et mardi, dans les rues de Lausanne, un

très grand nombre de magasins fermés.

Les Israélites tiennent par tradition que le jour de l'an, particulièrement, Dieu juge des actions de l'année dernière et dispose des événements de celle qui vient de commencer.

Le premier soir de l'année, en revenant de la Synagogue, ils se disent l'un à l'autre : *Sois écrit en bonne année*. Et celui à qui ils s'adressent répond : *Et toi aussi*. Ils ont l'habitude de servir ce jour-là sur la table du miel et du pain levé, et tout ce qui peut servir à augurer que l'année sera plantureuse et douce.

A l'origine, l'année juive commença d'abord vers l'équinoxe du printemps, en commémoration de la sortie d'Egypte, qui avait eu lieu à cette époque, et il leur était ordonné d'offrir des épis d'orge mûrs à Dieu, le 16 du premier mois, qui était celui de *nisan* (mars-avril). Mais comme cette année était tous les ans en retard de plus de onze jours sur l'année solaire, cette rétrogradation faisait recommencer l'année trop tôt relativement à la maturité de l'orge. Il fallut donc imaginer quelque expédient pour remédier à ce désordre.

C'est au III^{me} et au IV^{me} siècle de l'ère chrétienne que le calendrier juif a été définitivement fixé. Le *Talmud*, qui contient l'ensemble des lois civiles et religieuses, l'a adopté, et il est encore en vigueur pour la fixation des fêtes.

Le cours d'une lune fait le mois des Juifs, et la nouvelle lune est le commencement du mois.

L'année civile commence avec la nouvelle lune qui suit l'équinoxe d'automne.

Le jour déterminé par le Talmud est d'une durée invariable; il commence à six heures du soir et finit le lendemain à la même heure du soir. Le jour se divise en vingt-quatre heures.

La semaine comprend sept jours et commence le samedi à 6 heures du soir.

Quoique vivant confondus au milieu des autres peuples, et malgré les obstacles de toute nature, les Israélites sont restés fidèles à la religion de leurs pères. Cette religion est fondée tout entière sur l'Ancien-Testament. Ils ne reconnaissent que Dieu (*Jehovah*), nient la divinité de Jésus-Christ, et néanmoins attendent la venue d'un Messie qui relèvera leur nation de sa déchéance et en fondera un vaste empire dont l'influence s'étendra sur toute la terre.

Les Israélites croient à l'immortalité de l'âme, au jugement dernier, etc., mais n'admettent aucune révélation que celle de Moïse et des prophètes. Ils observent encore aujourd'hui les pratiques que suivaient les anciens Hébreux; leur culte est à peu près le même, sauf la suppression de certains sacrifices. La

célébration du *Sabbat*, le samedi de chaque semaine, de la *Pique* et autres fêtes, l'observation des jeûnes, l'abstinence des viandes défendues, continuent d'être pratiquées.

L'hébreu est toujours leur langue liturgique, et, pendant les cérémonies qu'ils accomplissent dans leurs *synagogues*, sous la direction de prêtres nommés *rabbins*, c'est-à-dire maîtres, et de ministres officiants, ils portent ordinai-rement des *téphillins* ou sortes de courroies nouées, contenant des sentences tirées des livres saints.

Anecdotes militaires.

Un jour il plut au tsar Alexandre III de se faire historien. Il était alors grand-duc héritier, et il tenait à conserver le souvenir des grands événements de la guerre d'Orient et de la défense héroïque de Sébastopol.

L'héritier du trône de Russie fit convier les anciens défenseurs de Sébastopol à lui faire le récit de ce qu'ils avaient vu, et forma de ces diverses narrations un volumineux manuscrit. Il y a là des particularités fort curieuses, des anecdotes, auxquelles on a laissé parfois, intentionnellement, toute leur naïveté, et qui nous donnent la preuve que dans cette guerre où Français et Russes se disputaient si chaudement la victoire, il n'y avait, au fond, aucune haine entre les combattants, témoin ce qui se passait dans les intervalles des batailles.

Voici ce que dit à ce sujet le *Petit Parisien*:

Nous citerons, par exemple, les notes fournies par le soldat Zmoeff, un brave qui eut le bras emporté par un boulet. Il n'avait pas gardé rancune aux Français, et c'était bien avant qu'il fût question de l'entente présente entre les deux peuples.

Ecoutez-le. La familiarité et la rondeur de son langage avaient été gardées par le futur Empereur, ayant en main le récit qu'il avait écrit.

Le soldat Zmoeff conta comment, pendant un armistice, il avait aidé à relever les corps des combattants tués.

— Voilà qui est drôle, disait-il, c'est nous qui avons tué les Français, leurs camarades auraient donc dû nous insulter et ne pas nous remercier de les ramasser morts. Et bien, au contraire: camarade par-ci, camarade par-là! Bonjour, et Très bien! Voilà tout ce que j'entendis d'eux tout le temps que je passai à Sébastopol. Avec les Français, nous buvions de leur rhum et nous causions amicalement. Bien que nous parlions chacun notre langue, nous nous comprenions cependant.

Quant aux Anglais, ajoutait-il, c'était tout autre chose! Chaque fois que nous nous rencontrions, une rixe était inévitable. Ils se mettaient toujours à boxer, mais nous autres nous leur envoyions un bon coup de poing dans la gueule, ce qui fait qu'ils n'y trouvaient jamais leur compte... Vous ne pouvez vous figurer à quel point tous, tant que nous étions, nous les détestions...